



## SOMMAIRE

*Stade phénologique*  
*Mouche de l'olive*  
*Œil de paon et*  
*Cercosporiose*  
*Pyrale*

ANIMATEUR FILIÈRE : CARC

Rédacteurs : Lucie SCHEUIR  
/ René Pierre BACCONNIER



Partenaires : oléiculteurs-  
observateurs

Directeur de publication :  
Jean-Baptiste ARENA  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Région  
Corse  
Route du Stade  
20215 VESCOVATO  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
[https://corse.chambres-  
agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo : CA Corse



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de L'Office Français  
de la Biodiversité par les  
crédits issus de la redevance  
pour pollutions diffuses  
attribués au financement du  
plan ECOPHYTO.

## À retenir

**Mouche de l'olive** : forte pression de la mouche avec une nouvelle génération issue des piqûres de ponte liées au rafraîchissement de mi-juin. De nouvelles piqûres de ponte sont observées mais les températures actuelles très élevées atténuent son activité. Attention, dans certains secteurs, notamment en moyenne montagne la météo reste plutôt favorable à l'activité de la mouche. **Le risque est très élevé.**

**Pyrale de l'olivier** : attaques majeures des chenilles de ce papillon dans de nombreux secteurs entraînant la perte des pousses terminales avec un impact fort sur le développement des jeunes arbres, des jeunes greffes et le renouvellement des sous-charpentières après des tailles de restructuration. **Le risque est très élevé.**

### • STADE PHÉNOLOGIQUE

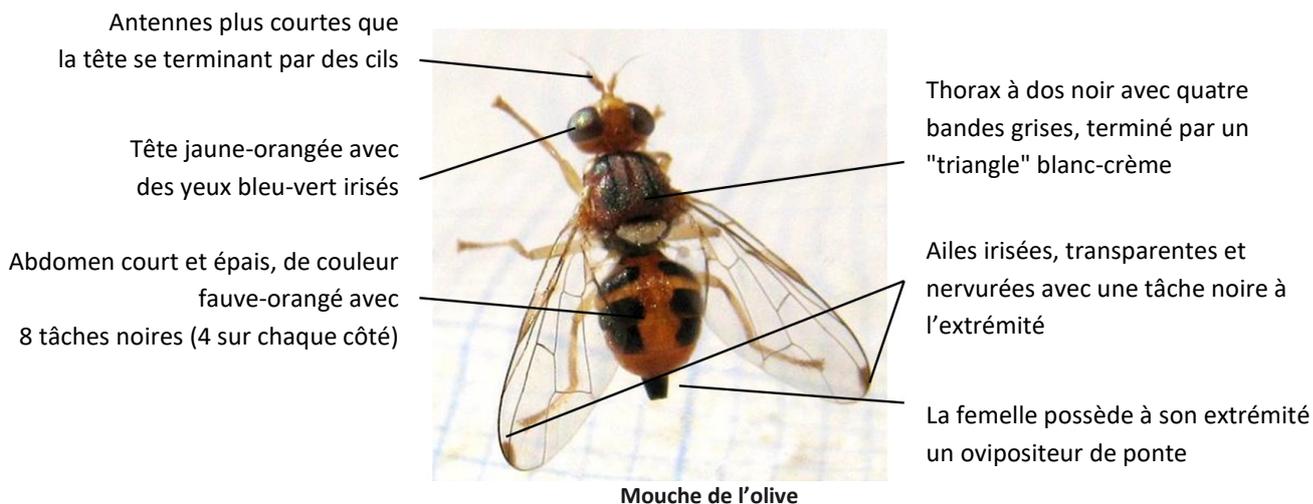
Les noyaux sont durs sur l'ensemble des secteurs pour toutes les variétés. Les fruits ont actuellement ralenti leur développement.

### • MOUCHE DE L'OLIVE – *Bactrocera oleae* ou *Dacus oleae*

**Éléments de biologie** : L'adulte mesure environ 4 à 5 mm, les ailes sont irisées avec une petite tache noire à leurs extrémités, l'abdomen est plus ou moins rougeâtre. Les antennes sont plus courtes que la tête. La femelle est dotée d'un ovipositeur, tandis que le mâle présente un abdomen arrondi.



Mouches de l'olive noyées dans un piège de veille sanitaire.



Plusieurs générations se succèdent pendant l'été et lors des automnes doux avec un cycle de 25 jours à un peu plus d'un mois selon les conditions météorologiques.

La femelle peut pondre 400 à 500 œufs, un seul par olive. Il arrive cependant de trouver 2 à 3 larves par fruit lorsqu'ils sont de grande taille ou en cas de déficit en olives saines. L'œuf pourra éclore après 2-3 jours d'incubation, suivi du développement larvaire qui s'échelonne sur 10 à 12 jours. La larve creusera son trou de sortie avant de sa phase de nymphose (pupe), et mettra 8 à 10 jours pour prendre sa forme adulte. Elle pourra ensuite s'accoupler 2 à 3 jours plus tard.



**Successivement : larve, puppe, trou de sortie et olive affectée par la mouche de l'olive.**

Attention, ne pas confondre les piqûres de nutrition du rhynchite (charançon de l'olivier) avec les trous de sortie de la mouche de l'olive : les piqûres du rhynchite sont généralement très groupées, avec de multiples impacts sur la plupart des fruits. L'ouverture du fruit pourra confirmer ou non la présence d'une galerie, d'une puppe vide ou pleine de la mouche de l'olive, contrairement au rhynchite.



**Piqûres de nutrition du rhynchite.**

A noter que la mouche est en pleine activité dès que la température est entre 20 et 30 degrés, mais elle peut pondre jusqu'à 35 degrés. Au-delà, son activité est nettement contrariée sans être totalement absente. Les œufs qu'elle pond au-dessus de 35 degrés ont cependant des chances de survie très faible.

Des températures supérieures à 28 degrés en soirée (18h) sont également défavorables à son activité.

Ces indications sont à nuancer en fonction de la situation du verger, de la position de l'olive dans l'arbre ou de l'arbre au sein du verger, ou d'une baisse ou augmentation de la température d'un ou deux degrés.

**Observations :** Emergences très importantes en cours consécutives à une importante activité de ponte constatée depuis le 12 juillet (pontes liées à la baisse des températures après la période durable de forte chaleur de mi-juin au 11 juillet).

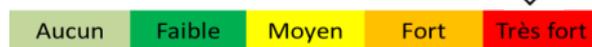
La situation va se prolonger, les conditions météorologiques ayant été favorable pendant plusieurs semaines : tous les stades du cycle de la mouche sont actuellement observés et les relevés de capture communiqués par les exploitants-observateurs signalent des captures massives dans les oliveraies sans stratégie de lutte contre la mouche de l'olive (plusieurs dizaines de mouches par jour et par piège).

La faible quantité d'olives dans de nombreuses oliveraies avec déjà près de la totalité des olives impactées va encore inviter les mouches de l'olive à se déplacer, et il est probable que des oliveraies actuellement protégées et épargnées par la mouche se retrouvent soudainement avec une nouvelle forte pression de la mouche de l'olive.

La chaleur actuelle est cependant peu favorable à l'activité de ponte de la mouche, mais une vigilance rapprochée est recommandée : une chute des températures de 2 ou 3 degrés et le déplacement des mouches :

**La situation dans les oliveraies épargnées peut soudainement évoluer.**

**Evaluation du risque :**



**Gestion du risque :** privilégier les méthodes alternatives de protection de l'olive en combinant le recours au piégeage massif et l'emploi d'une barrière naturelle d'origine minérale. Maintenir l'attractivité des pièges après la pose en renouvelant régulièrement la solution attractive. De même assurer l'efficacité par de nouvelles applications de la barrière minérale au fur et à mesure du développement du fruit et des situations météorologiques. [Liste des produits de biocontrôle](#)

- **PYRALE DE L'OLIVIER - *Palpita unionalis* ou *Palpita vitrealis***

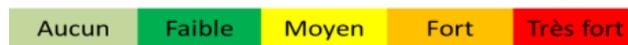
**Biologie :** Petit papillon blanc d'environ 3 cm d'envergure, l'adulte de la pyrale est blanc, ses ailes, presque transparentes, ont une bordure beige-ocre. Sa chenille est jaune-vert pâle au début du cycle, puis de plus en plus verte, très discrète, mesurant jusqu'à 18 mm en fin de cycle. Les chenilles s'alimentent des jeunes feuilles situées à l'extrémité des rameaux et peuvent détruire les bourgeons terminaux. La chrysalide, de 12 à 16 mm de long, se forme sous la face inférieure des feuilles parfois réunies, abritées de fils de soie. Avec un cycle de 40 à 45 jours, plusieurs générations se succèdent d'avril à octobre, voire décembre en cas d'automne relativement doux.

**Observations :** Des dégâts majeurs ont été constatés sur jeunes vergers et sur oliviers restructurés. Les jeunes oliviers et les jeunes greffes sont alors bloqués dans le développement des charpentières et sous-charpentières avec des conséquences sur l'entrée en production. Il en est de même pour les oliviers fortement taillés ou restructurés avec des conséquences sur le retour de la production avec de plus une exposition prolongée des écorces à la brûlure du soleil.



Dégâts de la pyrale sur jeune olivier affectant l'extrémité d'un rameau.

**Évaluation du risque** : Le risque est actuellement très fort, et **une veille sanitaire est indispensable même en cas d'absence d'olives au verger** : depuis quelques années, des générations supplémentaires de pyrale se succèdent jusqu'en fin d'automne grâce à la hausse des températures. Ceci induit l'émergence au printemps d'une plus grande quantité d'adultes. Pour les jeunes vergers et arbres récemment greffés, les jeunes rameaux risquent d'être fortement affectés dans leur développement.



**Gestion du risque** : Surveillez l'apparition des premières chenilles. En cas de présence avérée, des traitements sont possibles des produits de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis*. [Liste des produits de biocontrôle](#)

## PREVISIONS METEO (Source Météo France)

	Mercredi 13 août	Jeudi 14 août	Vendredi 15 août	Samedi 16 août	Dimanche 17 août	Lundi 18 août	Mardi 19 août	Mercredi 20 août
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé sur la partie Nord de l'île ; temps plus instable avec risque d'orage sur le relief et le Sud de la Corse			Beau temps	Temps orageux sur l'ensemble de l'île ; retour d'un temps plus stable sur le littoral dès mardi			

## LIENS UTILES

### Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

### Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires. <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

## Produits de biocontrôle

Ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour. [Liste des produits de biocontrôle](#)

Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.